

à Val de Livenne

Magazine d'information de Val-de-Livenne

www.valdelivenne.fr

Les finances P-06

Gestion des déchets P-08

Charte « Site Sensible » P-10

Le bourg de Marcillac à l'aube
Photo @ValdeLivenne

Suivez l'actualité
sur notre site



Le mot du maire

P-03

Les gens d'ici

P-04

La Vie des assos

P-12

EN BREF

Première rentrée

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2022 ?

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont ouvertes ! Retrouvez toutes les informations et les formulaires sur valdelivenne.fr.

Adressez votre **dossier complet** :

- par e-mail à mairie@valdelivenne.fr
- ou directement à l'accueil de votre mairie

Une question ? Nos équipes sont à votre écoute au 05 57 32 88 60 ou au 05 57 32 41 03.

**Donnons
à chacun
le pouvoir
de se soigner.**

avec la
**mutuelle
girondine**



[gironde.fr/
mutuelle-girondine](http://gironde.fr/mutuelle-girondine)
09 77 42 55 25

mutami
LE LIEN SOLIDAIRE



Gironde
LE DÉPARTEMENT

Mutuelle girondine

FACE AU CONSTAT DE NON RECOURS

de nombreux Girondines et Girondins à une complémentaire santé, la collectivité départementale propose la mise en place d'une mutuelle girondine.

En jouant un rôle facilitateur, le Département permet la mise en relation des Girondines et Girondins avec l'organisme retenu, Mutami.

Pourquoi choisir la mutuelle girondine ?

Des tarifs préférentiels négociés (pas d'augmentation à partir de 70 ans)

- Pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé
- Pas de droits d'entrée ni de délais de carence
- Un service d'assistance vie quotidienne inclus
- Un espace prévention en ligne et application mobile

Comment souscrire ?

La souscription est facilitée avec la mutuelle girondine Mutami, ils se chargent de la résiliation de votre ancien contrat. Vous pouvez également contacter votre conseiller de proximité dédié au **09 77 42 55 25** (prix d'un appel local) ou à mutuellegirondine@mutami.fr

VOS MAIRIES

Accueil du public

SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE

Horaires d'ouverture de la mairie

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h

Tél : 05 57 32 88 60

MARCILLAC

Horaires d'ouverture de la mairie - Agence Postale

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Tél : 05 57 32 41 03

UNE SEULE ADRESSE e-mail : mairie@valdelivenne.fr



Permanences téléphoniques de 14h à 17h.
Possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture



COMME SOUHAITÉ par une très grosse majorité d'entre vous lors du sondage du projet communal, nous nous attachons à respecter votre souhait en diffusant le plus régulièrement possible un bulletin format papier.

Je souhaite persister à mettre l'accent sur la valeur essentielle qui anime notre action municipale, l'amélioration continue. Avec l'équipe d'élus et l'ensemble de nos agents, nous sommes engagés dans une démarche d'apprentissage et d'adaptation constante. Nous ne prétendons pas à la perfection, mais notre objectif est de toujours faire mieux pour la collectivité donc pour vous. Evidemment, cela passe par une écoute attentive de vos besoins, une remise en question constructive de nos pratiques et une volonté affirmée de progresser. Et c'est dans cet état d'esprit que nous sommes à votre écoute afin de perfectionner nos démarches. Une action qui ne se fait plus, un dysfonctionnement qui vous perturbe ou simplement une suggestion, je me tiens à votre disposition. Si c'est constructif, d'un intérêt collectif, il y aura forcément une réponse ou une solution proposée.

En 2024 le mot d'ordre était la prudence pour une bonne maîtrise financière, tout en s'assurant le bon fonctionnement de notre collectivité. Grâce au travail en synergie des élus et des agents, cela a permis d'atteindre notre but. Même si ce n'est pas toujours simple de faire coaliser et collaborer tout ce petit monde. Notre bon bilan de l'année passée va nous permettre d'effectuer plusieurs travaux d'entretien un peu coûteux certes, mais essentiels à la sauvegarde de notre patrimoine bâti et urbain. Les toitures des deux mairies, la toiture de l'école Philippe Plisson, l'aménagement du clocher et des vitraux de l'église de Saint-Caprais et l'éclairage public de Val-de-Livenne... font partie de la liste non exhaustive du programme d'entretien ou de réhabilitation pour 2025. Nous allons aussi renouveler une grosse partie du matériel de nos agents, ancien et obsolète, pour plus de confort de travail et un meilleur résultat.

Les gros dossiers : réhabilitation et extension de l'école Georges Bergeon, du presbytère ou le centre

sportif de Saint-Caprais entre autres..., ces travaux seront engagés par la prochaine équipe municipale. Actuellement, nous préparons les dossiers administratifs qui demandent de longues procédures, ce qui nous amène fin 2025 début 2026.

Un sujet qui fait beaucoup débat : c'est le changement de la collecte des ordures ménagères ! Dans cette affaire, il y a le fond et la forme.

Le fond : il vient d'une directive Européenne, qui demande la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets et si cela n'est pas respecté ça finira par **coûter une blinde** aux contribuables, alors que c'est déjà trop cher ! La réorganisation et notre changement de comportement face à nos déchets, nous coûteraient moins cher et diminueraient considérablement les enfouissements dans le sol.

Mais de cela il ne faut pas en parler aux « **GORETS MALVEILLANTS** » qui jettent leurs poubelles et autres détritiques depuis des années sur toute notre commune, alors qu'il y a du porte-à-porte.

La forme : Il faut donc changer tout un système un peu trop familier, pour prendre conscience et réagir. Mais là où le bât blesse, c'est que les débats de ce changement n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu ! D'où la fronde de mes collègues avec diverses raisons.

Nous concernant, je ne dis pas que cette réforme est pertinente ou pas. J'ai toujours préféré prévenir que guérir, et la réforme elle aura lieu d'une manière ou d'une autre. Alors nous allons préparer cela tranquillement, faire en sorte que le public s'y retrouve et surtout nous veillerons aux personnes sensibles, seules et isolées car des solutions sont prévues pour elles. Plus loin dans le bulletin, une présentation est faite, sachez que rien n'est figé et nous comptons bien sur vous pour nous faire remonter des anomalies que vous auriez décelées, chaque appel ou visite aura sa réponse et les personnes dites « public sensible », faites-vous connaître s'il vous plaît.

Face à l'individualisme grandissant, le jugement et la méfiance de l'autre, restons solidaires dans le respect de chacun pour un seul but, le mieux vivre ensemble... Prenez soin de vous.

Bien à vous..

« une démarche
d'apprentissage et
d'adaptation
constante »

François HUCHET

« JE SUIS LA DERNIÈRE MÉMOIRE, C'EST FOUTU APRÈS MOI »

Je m'appelle François Huchet, je suis né ici dans cette maison qui est le berceau de mes ancêtres. C'est par ces mots que François nous accueille chez lui à Reguignon. Mais ce chez lui n'est pas tout à fait ordinaire.

Au début du XIX^{ème} siècle un de ses ancêtres installé au bord de la Livenne, au hameau voisin du Grand Village est « marchand de grain, meunier, paysan, cultivateur... Pour des raisons qu'on connaît pas, mais vraisemblablement pour avoir des droits d'eau plus confortables, il a acheté des parcelles qui l'ont conduit jusqu'à Reguignon où petit à petit la famille vient s'installer ». Dans ce hameau il y a déjà quatre petits moulins à meule de pierre avec autant de droit d'eau. « Dans la deuxième partie XIX^{ème} siècle, alors que l'industrie se met en place, mon arrière-arrière-grand-mère, qui a été veuve assez jeune, passe à l'activité de meunière. Touchée par la modernité, elle se met à faire de la farine et essaie de faire une mouture avec des cylindres métalliques ». Avec le XX^{ème} siècle qui arrive et l'industrialisation qui se développe les arrière grands parents de François, en contact avec des équipementiers de minoteries « font en 1908 la minoterie actuelle (Le Moulin de Reguignon) qui a nourri la famille jusque dans les années 80 ».

Et l'école ? « Je suis allé dans l'ancienne école de Marcillac, mais je n'ai pas trop de souvenirs, sauf de mon dernier instituteur, Gabriel Rangeard ». Comme pour la plupart des enfants de la campagne, à cette époque le cursus standard dirige vers le certificat d'études primaires (CEP). Mais François se débrouille bien en classe et avec l'accord de ses parents, M. Rangeard le présente à l'examen d'entrée en 6^{ème} au collège et à 12 ans il entre au collège de Blaye. « De premier de la classe à Marcillac, je suis passé dernier... j'ai jamais rien compris à ce que me disaient les profs, c'était l'horreur... ». Quand il entre au collège, l'activité du moulin, sort de la période difficile de l'après guerre « avec des réglementations contraignantes pour les



meuniers ». C'est une période de basculement cruciale pour ses parents. Le moulin est modifié et modernisé pour produire de nouvelles moutures et une petite unité est construite pour fabriquer des aliments pour le bétail, « activité pas connue ici. Mes parents bossaient comme des malades sans savoir comment ça aller se passer ».

Au collège François est en échec scolaire, il parvient péniblement en 3^{ème} « mais je ne me présente pas à l'examen ». [Plus tard il passera le permis de conduire, « ça, s'était plus facile »]. « Après j'ai fait d'autres trucs mais au moment des examens je me déflais, je ne supportais pas, c'est une maladie peut-être ... ». Aujourd'hui encore François se pose la question « comment mes parents ne s'en apercevaient pas ? alors que je disais toujours que ça s'était bien passé... C'est la télévision qui m'a fait prendre conscience de ce problème. Je ne peux regarder aucune émission où les candidats passent devant un jury ». Par contre en sport « j'étais à l'aise. J'ai eu le premier prix de culture physique et me suis passionné pour le jeu de pelote à main nue (pratiquée avec les moyens du bord) ». Il s'épanouit en compétition scolaire d'athlétisme, de hand-ball et de foot, « j'ai toujours aimé jouer et pour moi la défaite n'a jamais été un échec ».

Un jour, pour le lancement de son appareil photo, le Brownie Flash, la société Kodak vient au collège pour organiser un concours photo et donne un appareil à chaque élève. « J'ai appuyé sur le bouton, j'aimais ça, j'ai regardé les photos. J'ai commencé à m'intéresser aux appareils photos ».



A 13-14 ans pour les fêtes de famille il fait des photos et depuis « *j'ai toujours aimé faire des photos* ».

Quand au moulin la situation se stabilise et l'horizon s'éclaircit, « *pour moi, c'est foutu* ».

Il travaille un peu avec son père « *mais je faisais l'arpète dans des conditions difficiles. Je ne me voyais pas porter des sacs de 100kg toute ma vie et mon père était trop jeune pour penser à laisser sa place* ». Il fait toujours de la photo « *mais je ne voulais pas travailler chez un photographe, je voulais entrer à Sud-Ouest* ». Le temps passe et il cherche des ouvertures dans ce qui se rapportait à l'image « *comme la publicité dont le concept intégrait de plus en plus d'images différentes* ». Il fait des tentatives à Bordeaux « *j'ai bossé mais ça n'était pas mon truc, ça n'a pas marché* ». Et au bout d'un moment, c'est décidé « ***je veux faire de la photo, que de la photo !*** ».

A 25 ans, avec un peu d'argent de côté, il décide de partir à Paris pour tenter sa chance. Il ne savait pas qu'une bonne fée veillait sur lui. Deux jours avant de partir « *j'ai eu une chance extraordinaire !* ».

Chez son garagiste, il rencontre son copain joueur de foot, comme lui, qui est peintre en lettres et qui vient de peindre des porte-manteaux en bois pour un ami designer-décorateur qui est à Paris. Pour rendre service, François accepte de transporter ces objets à destination. Le destinataire de la batterie de porte-manteaux qui lui ouvre sa porte à 9 h du soir et l'accueille par ces mots « *qui tu es toi ?* », n'est autre que Christian Ragot un des plus grands designers français. La conversation se poursuit à la table de cet inconnu. Aujourd'hui on dirait que ça a matché entre les deux hommes. « *Qu'est-ce que tu veux faire ? photographe... à Paris ? Si tu t'en sors pas, rappelle-moi* ». Et c'est ainsi que François va revenir chez Christian Ragot, rencontrer des personnalités du monde du dessin et surtout un photographe venu faire un reportage sur la maison de ce designer. Présenté comme voulant travailler dans la photo, sur le champ, François est sollicité pour donner un coup de main. Il va faire l'arpète jusqu'au soir, ranger le matériel, charger le véhicule et accompagner le reporter à son studio pour décharger. « *Qu'est-ce que tu fais demain ?* ». Cette question est comme une bouée de sauvetage que François saisit sans plus attendre. « *Rendez-vous ici à 9h demain matin, on va faire des photos avenue Montaigne pour un magazine* ». Et à partir de là François ne quitte plus

le studio où travaille aussi un autre photographe associé et François nous dit aujourd'hui « *tu vois le coup de chance !* ». Il est avide de tout, se rend disponible en permanence, ouvre le studio le matin, le ferme le soir, « *alors là, j'apprenais ! ...et en plus l'autre associé est prof de photo aux Arts Déco à Paris !* ». Ces deux associés, architectes de formation, sont « tombés » dans la photographie, ils vont être comme des mentors pour François et l'amener à faire de belles rencontres. « *Je refusais rien, je faisais tout ce qu'on me disait* ». Il rencontre un producteur de film qui cherche une arpète pour faire de la photo de plateau ... de la figuration ... de l'assistanat... « *parce que j'étais avide d'apprendre et que je ne refusais rien, je suis rentré là dedans et puis j'ai pu faire de la bonne photo de plateau, ça m'a donné de beaux reportages et puis j'ai fait ma vie ... bon voilà... c'est pas extraordinaire... mais faut être opportuniste ... se rendre indispensable...* »

François a fini par créer son propre atelier photo à Paris pendant que, parsemée d'embûches, le Moulin de Reguignon poursuit son aventure. Mais ça c'est une autre histoire.

« *Je ferai aussi d'autres choses, mais en tout cas je suis revenu à Marcillac et ça, ça m'épate que je sois revenu. Je suis né à la fin de la guerre (39-45) et je suis aujourd'hui le dernier résident de Reguignon, né à Reguignon. Je ne sais pas si ça a un intérêt mais j'ai encore le nom de tous les habitants (côtoyés depuis l'enfance)... ça me fait un truc d'être le dernier... je suis la dernière mémoire, c'est foutu après moi ...* ». Dans les années 70, ses parents sentaient poindre un exode rural qu'ils pressentaient conduire à un début de désertification des villages, « *et finalement aujourd'hui il n'en est rien, il n'y a pas une seule maison vide à Reguignon, pas de toiture effondrée, donc ça vit et c'est bien* ».

Propos recueillis le 8 avril 2025,
mis en texte par Laplume.

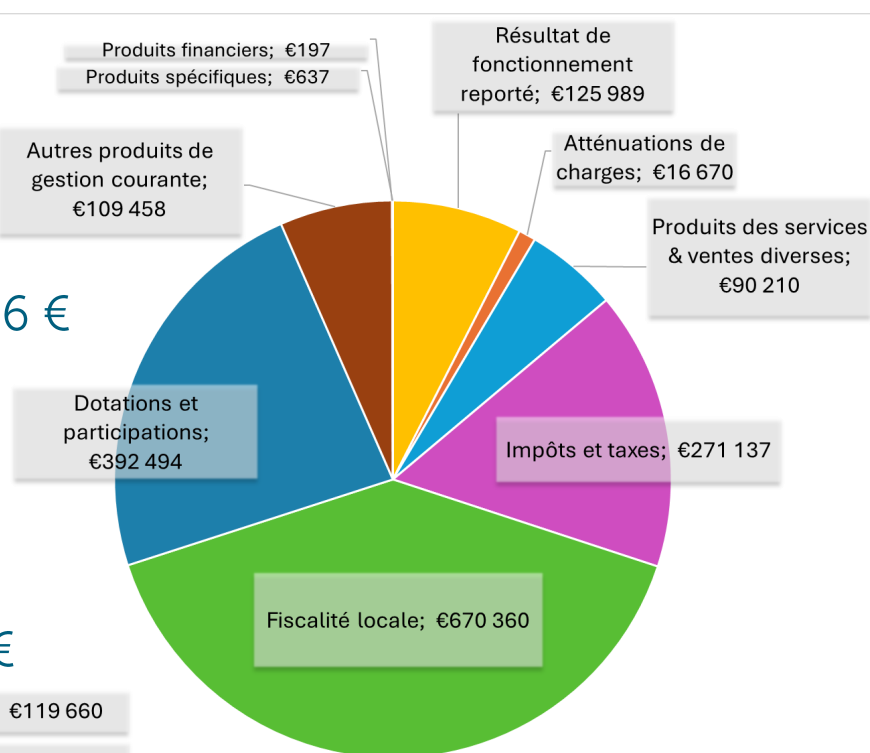


Retrouvez l'histoire du Moulin de Reguignon sur
<https://mouлиндereguignon.com>

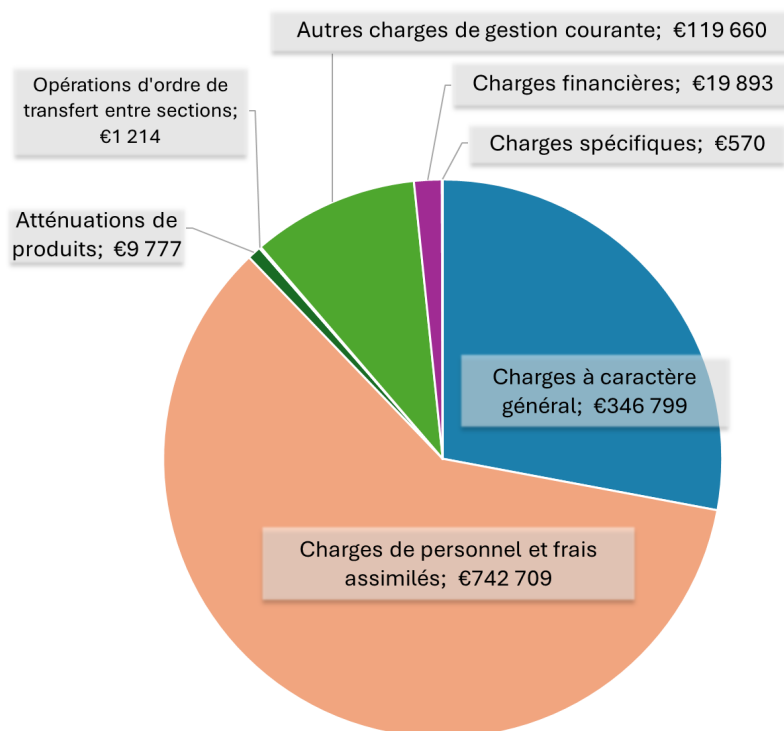
LES FINANCES

Fonctionnement 2024

LES RECETTES : 1 677 150.56 €



LES DEPENSES : 1 240 623 €

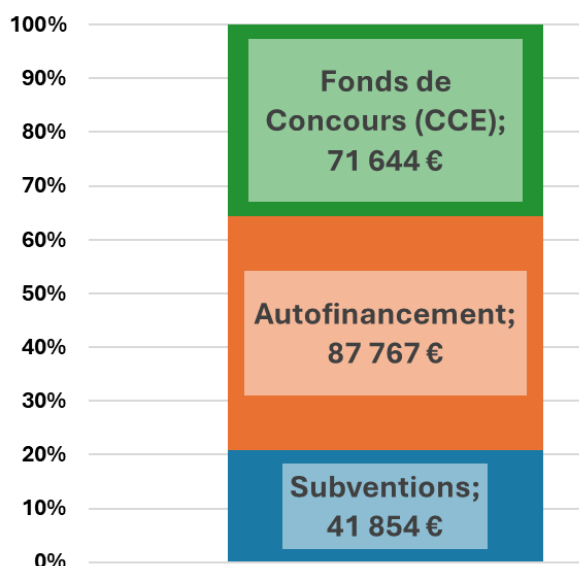


La commune maintient une bonne moyenne en comparaison avec les niveaux départemental et national

Investissements 2024

Investissements 2024	Montant HT
Toitures Presbytère & Poste	53 174 €
Voirie	46 230 €
Citerne défense Incendie	13 816 €
Photovoltaïque Toiture	39 893 €
Banquette Voirie	13 975 €
Autolaveuse	3 496 €
Acquisition Zones Humides	2 500 €
Cimetières	6 079 €
Street Art	3 200 €
Illuminations de Noël	6 682 €
Matériel Informatique	574 €
Matériel de bureau	1 007 €
Lamier	5 600 €
Ecoles (Projet Jeunesse - FDAEC)	5 040 €
Total	201 265 €

INVESTISSEMENTS : 201 265 €



Construire un budget

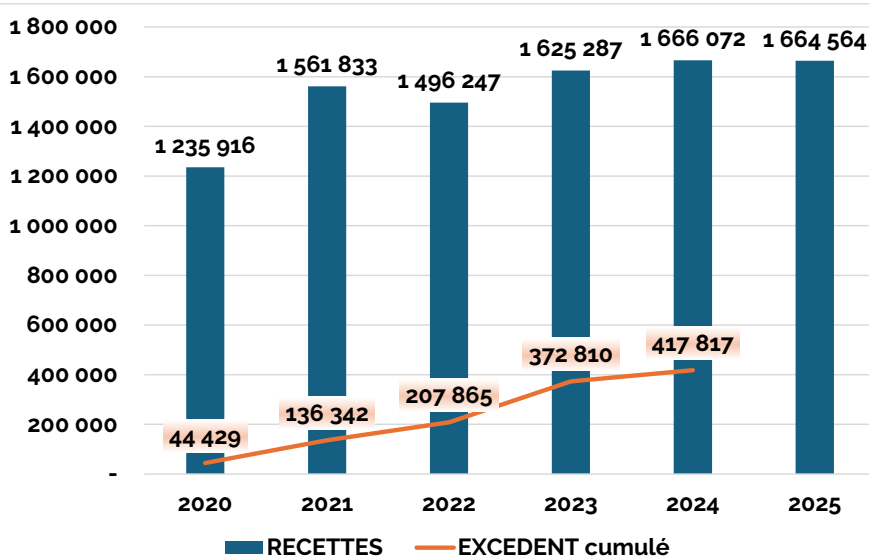
Evaluer les recettes minimisées

Construire les dépenses à l'équilibre des recettes

Un budget doit être construit le plus sincère possible

Au vu des finances publiques, envisager un budget avec prudence

Evolution des budgets de fonctionnement



CE CUMUL NOUS SERT DE CAF

(Capacité d'Auto-Financement) et il peut être versé en tout ou partie vers la section d'investissement ce qui nous évite l'emprunt, mais il est beaucoup plus prudent d'en conserver une bonne partie

Une bonne CAF permet d'obtenir plus facilement des emprunts pour les gros projets.

De gros excédents permettent de ne pas augmenter la fiscalité.

Investissements 2025

Investissements 2025	Montant HT	Subventions	Auto financement	Fonds de concours CCE
Voirie	80 000 €	0 €	40 000 €	40 000 €
Matériel Espaces Verts	15 376 €	0 €	7 688 €	7 688 €
Eclairage Public	12 000 €	4 200 €	3 900 €	3 900 €
Vidéo Protection	36 833 €	0 €	18 417 €	18 417 €
Tracteur	73 000 €	0 €	36 500 €	36 500 €
Equipement écoles	2 000 €	0 €	1 000 €	1 000 €
Street Art	4 500 €	0 €	4 500 €	0 €
Matériel bâtiments	96 000 €	0 €	48 000 €	48 000 €
Rideaux Salle Etelain	3 500 €	0 €	1 750 €	1 750 €
RENAULT Kangoo	6 636 €	0 €	3 318 €	3 318 €
Totaux	329 844 €	4 200 €	165 072 €	160 572 €

////////////////////

Un double service pour l'année 2025

LES POINTS D'APPORTS COLLECTIFS

(PAC) des déchets seront en place sur notre commune dès le mois de mai, une collecte en porte à porte sera cependant maintenue toutes les trois semaines jusqu'à la fin de l'année.

Pourquoi une réforme de la collecte ?

Plusieurs nouvelles réglementations déjà obligatoires ou à appliquer dans un futur proche (collecte des biodéchets, tarification incitative...), ainsi que la nécessité de maîtriser les coûts (prix du carburant, taxation sur les déchets enfouis...) et de réduire la part des déchets enfouis ont amené le SMICVAL à étudier plusieurs scénarios et à retenir celui qui se déploie depuis deux ans en Haute-Gironde.

Est-ce que ce système a fait ses preuves ?

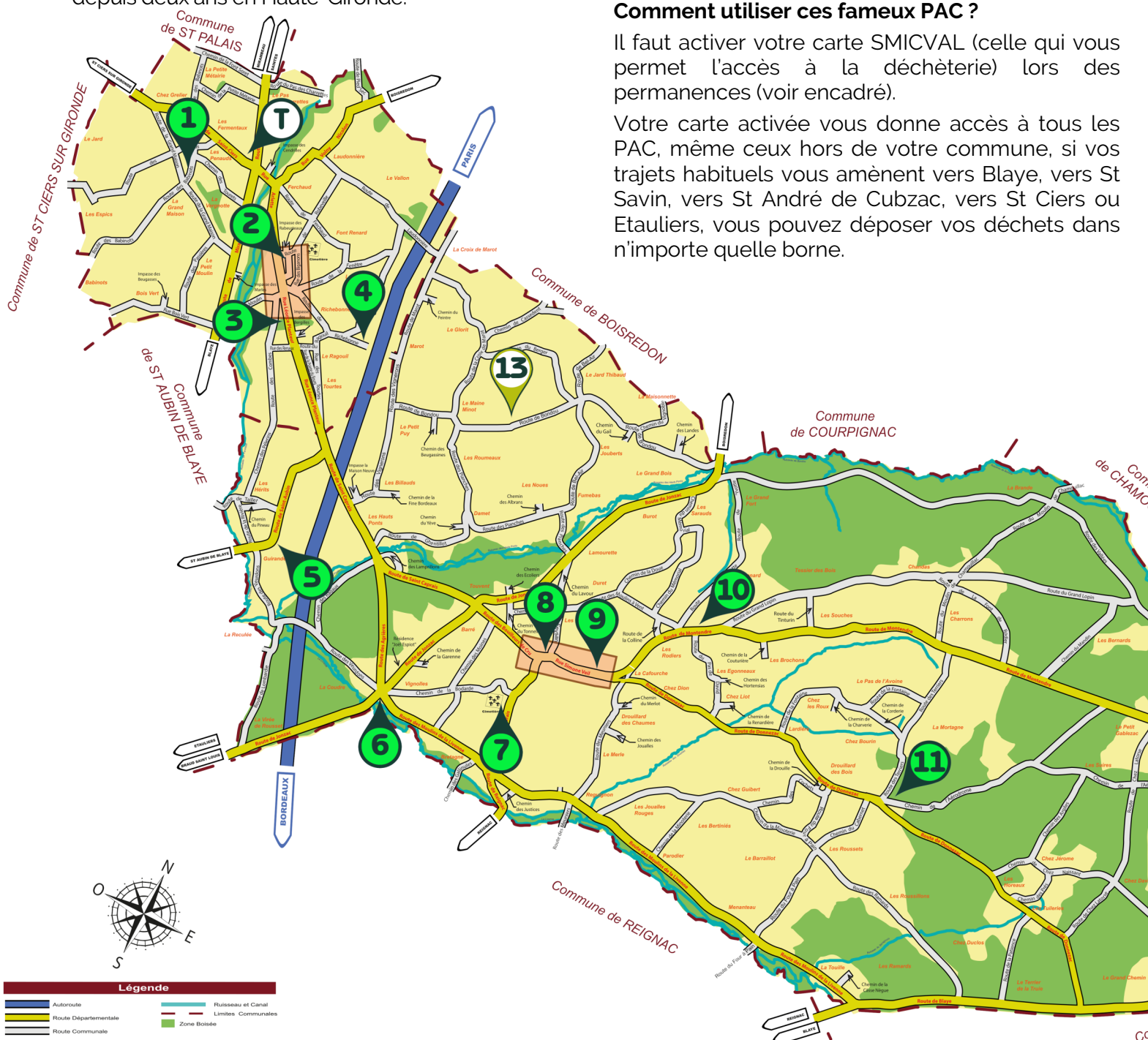
Ce nouveau système en PAC est maintenant déployé sur plus de 30 communes représentant plus de 60 000 habitants et les premiers résultats sont significatifs quant à la baisse des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) grâce à un meilleur tri, notamment des biodéchets.

Aussi la taxe (TEOM) payée par les habitants de la communauté des communes du Grand Cubzaguais qui a déployé le nouveau système en 2024 baisse de 5% en 2025 et nous espérons bien que nous pourrons vous faire bénéficier en 2026 également d'une baisse de cette taxe.

Comment utiliser ces fameux PAC ?

Il faut activer votre carte SMICVAL (celle qui vous permet l'accès à la déchèterie) lors des permanences (voir encadré).

Votre carte activée vous donne accès à tous les PAC, même ceux hors de votre commune, si vos trajets habituels vous amènent vers Blaye, vers St Savin, vers St André de Cubzac, vers St Ciers ou Etauliers, vous pouvez déposer vos déchets dans n'importe quelle borne.





Comment sont composés ces PAC ?

Vous y trouverez de façon regroupée une borne pour les biodéchets (nouveau), une pour les déchets recyclables (papier, cartons, aluminium, plastiques), une pour les OMR.

Certains points d'apports auront aussi une borne à verre et une **borne spéciale « cartons plats »** sera installée vers la salle Remy Etelain à Marcillac, nouveau service appréciable à l'heure des commandes en ligne.

Est-ce que les emplacements des PAC sont définitifs ?

Non, nous allons expérimenter quelques temps et si cela s'avère nécessaire nous pourrions modifier certains emplacements et renforcer les points les plus utilisés. Il reste au moins 2 endroits à définir (vers le Gablezac et vers Les Jouberts-Maine-Minot).

Comment cela se passe pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer ?

Si une personne est dans cette situation et n'a personne pour apporter ses déchets en PAC, elle doit prendre contact avec la mairie. Dans les zones où le système est déjà en place, le SMICVAL collecte à domicile environ 2% des foyers qui n'ont pas d'autres possibilités, ce qui est assez rare car il y a toujours quelqu'un qui apporte des courses.

À Val-de-Livenne la question ne se posera qu'à partir de 2026 puisque la collecte porte à porte est maintenue en 2025 et cela nous laisse le temps de bien repérer toutes les situations d'isolement.

PERMANENCES : DU 29 AVRIL AU 17 MAI (fermées les jours fériés) :

Du mardi au vendredi : 10h30 - 13h / 14h - 19h - le samedi de 9h à 13h

St-Caprais-de-Blaye
Salle du conseil - Mairie
Fermeture exceptionnelle
à 18h mercredi 14 mai

Marcillac
Salle Pierre Régère - 70 pl. Rangeard
Fermeture exceptionnelle à 18h
mercredi 30 avril
toute la journée jeudi 15 mai

Commune de MARCILLAC



Implantation des PAC

A SAINT-CAPRAIS

- 1 Les Penauds
- 2 Champs du Bourg
- 3 Le Bourg
- 4 Richebonne
- T Ferchaud (Tourisme)

A MARCILLAC

- 5 Guirande
- 6 Vignolles
- 7 Cimetière
- 8 Parking J. Faget
- 9 Place Frères Fillion
- 10 Les Rodiers
- 11 Drouillard des Bois
- 12 Gablezac
- 13 Les Jouberts-Maine Minot

2 emplacements en
attente de validation

VIVRE ENSEMBLE AUTOUR DE LA VIGNE

Val-de-Livenne signe la charte "Site Sensible »

UNE HAIE PEUT FAIRE BEAUCOUP !

Protéger la santé, préserver la biodiversité... et rapprocher les habitants et les vignerons !

À Val-de-Livenne, on a décidé de planter, discuter... et avancer ensemble.

Mercredi 5 février, la commune de Val-de-Livenne a signé la **charte Site Sensible**, une initiative portée par le collectif Cepsa(h)ges pour mieux faire cohabiter vignes, lieux de vie et riverains.

Autour du maire **Philippe Labrieux**, plusieurs acteurs locaux ont officialisé cet engagement : le GDAR de l'Estuaire, le syndicat viticole, Sébastien Espiot viticulteur voisin, et la Communauté de communes de l'Estuaire qui porte le collectif CEP(A)H(G)ES.



Karine Caillau, Directrice du Syndicat viticole Blaye-Côtes de Bordeaux, Philippe Labrieux, Maire de Val-de-Livenne, Sébastien Espiot, Viticulteur, Lydia Héraud, Présidente de la Communauté des Communes de l'Estuaire et Isabelle Savinet, présidente du GDAR lors de la signature de la charte dans les locaux du GDAR.

L'idée ? Mieux communiquer **entre vignerons, mairie et infrastructures sensibles** comme les écoles, les stades ou les lieux qui accueillent du public, afin de protéger la santé de tous tout en respectant le travail des agriculteurs.

Concrètement, ça passe aussi par des gestes visibles : **une haie champêtre** a été plantée à côté de l'espace de vie sociale du GDAR, par les enfants de l'école de Saint-Caprais sous la houlette de David Dupuy. Une belle façon d'allier écologie, sécurité et participation citoyenne !

Val-de-Livenne est la première commune de Haute Gironde à signer cette charte.

Une démarche simple, de bon sens, qui montre que **le vivre-ensemble est l'affaire de tous**.



BIBLIOTHEQUE

La BIBLI de MAMIE

NOUS RAPPELONS À TOUS LES HABITANTS

de VAL-DE-LIVENNE et ceux des communes voisines que la bibliothèque de MARCILLAC se situe dans la dernière partie de la salle culturelle Daniel Lhoumeau, après la porte d'entrée du GDAR. Elle est ouverte le mercredi et le samedi de 14 h à 17 h. C'est un lieu convivial, les inscriptions et les prêts de livres sont gratuits.

Les livres que vous y trouverez sont issus de dons, ils vivent une seconde vie. Vous y trouverez toutes les bonnes raisons pour lire, un grand choix s'offre à vous : romans, policiers, témoignages, pour la jeunesse, cuisine, etc., il y a aussi des magazines.

N'hésitez plus, venez pousser la porte, le meilleur accueil vous y sera réservé.



la **BIBLI**
de **MAMIE**



INFOS & SERVICES

Frelons asiatiques

70 PIÈGES DISTRIBUÉS DEPUIS MARS

La lutte contre le frelon asiatique est essentielle pour préserver la biodiversité et l'activité apicole locale.

Le piège est un outil simple et efficace pour capturer les fondatrices au printemps, limitant ainsi la prolifération des nids. Vous pouvez également fabriquer le votre...

Que faire ? Soyez attentifs et signalez toute observation de nids, même petits, à votre mairie ou aux organismes compétents. Le piégeage de printemps, ciblé sur les reines, est une action préventive cruciale. Ensemble, agissons pour contenir cette espèce invasive et protéger nos écosystèmes.



La reine fondatrice est en train d'établir son nid, et les premières alvéoles sont clairement apparentes.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, tronçonneuses, etc... ne peuvent être accomplis que durant les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés :
de 10h00 à 12h00 »

Bruits de voisinage

DISONS QUE LE BRUIT

n'est pas exactement le meilleur ami de notre bien-être ni le champion de la tranquillité.



C'est même plutôt l'inverse, mais on ne va pas en faire tout un tapage !
Petit rappel des règles...

Retrouvez l'arrêté préfectoral du 22 mai 2016 relatif aux bruits de voisinage sur valdelivenne.fr

RIEN NE REMPLACE LE DIALOGUE !

Le DICRIM



POUR VOTRE INFORMATION ET VOTRE SÉCURITÉ

la mairie de Val-de-Livenne met à votre disposition le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Découvrez les bons réflexes à adopter en cas de catastrophe et devenez un acteur de votre propre sécurité. Ce document est disponible sur demande en mairie et téléchargeable sur valdelivenne.fr.

Identité numérique

LE RENOUVELLEMENT ANTICIPÉ

de votre carte d'identité est possible ! Depuis le 31 mars 2025, vous pouvez renouveler votre carte d'identité, même valide, pour créer votre identité numérique sécurisée et accéder aux services en ligne. Une pré-demande en ligne (motif « renouvellement pour identité numérique ») est obligatoire. L'activation de l'identité numérique se fera par SMS avant le retrait en mairie*, puis sera finalisée lors de la remise de la nouvelle carte.



* Où faire certifier mon identité numérique ?

- Braud et Saint Louis
- St Ciers sur Gironde

ASSOCIATIONS



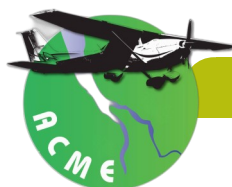
Michelle Chauvin la présidente avec à ses côtés un bureau renouvelé. Guy Paillé vice-président, Cathy Broussard secrétaire, Michèle Gard trésorière et Marie-Jo Barré trésorière adjointe.

Club Rencontres & Loisirs

APRÈS UN AN D'ACTIVITÉ RÉDUITE

suite au décès de Henriette Pigeat sa regrettée présidente, le club de nos aînés, **Rencontres & Loisirs**, se réorganise et reprend ses animations. :

- Réunion mensuelle le troisième jeudi
- Une sortie en Périgord organisée sur la journée du **mercredi 2 juillet** est ouverte à tous. Renseignements et réservations jusqu'au **12 juin** : 06 47 84 03 19 ou 06 22 69 51 64 rencontresetloisirs33@gmail.com



Aéroclub Marcillac Estuaire

L'AVENTURE

avec le **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)** à l'**Aéroclub-Marcillac-Estuaire (ACME)** a commencé en 2015.

Depuis, nous avons formé plus de **1000 candidats** de tous âges à cet examen qui donne un diplôme d'état de l'éducation nationale.

Obtenir diplôme de plus que les autres sur le CV... ce n'est pas rien !!! **Et quelle fierté.**

Reconnu scolairement, en études supérieures, professionnellement et par nos Armées, tous les métiers peuvent-être concernés par l'aéronautique.

L'ACME est 6ème au classement national de la Fédération Française Aéronautique (FFA) **pour le nombre de candidats au BIA titulaires de la Licence "Jeunes Ailes"**, ce qui correspond aux jeunes de moins de 21 ans.

Comme nous formons aussi des adultes et ils sont **25 cette année**, nous avons **118 BIA en 2025**.

Le plus jeune à 11 ans 1/2 et le plus vieux 81 ans.



Notre investissement dans le devoir de transmettre aux collégiens et lycéens de notre région est à la hauteur des retours du devenir de nos lauréats.

Apprendre à piloter **ce n'est pas qu'un « Rêve d'enfant »**, il peut se réaliser à tout âge (13 ans minimum) et pour toutes occasions de cadeaux, nous pouvons emmener des passagers découvrir vos du ciel, l'Estuaire de la Gironde et plein d'autres endroits magnifiques.

Retrouvez l'ACME sur le site « **acme-web.fr** » ou sur place pour rencontrer des bénévoles et leur univers, patrimoine culturel préservé et entretenu pour le bien de tous.

Nous formons aussi des futurs enseignants (9), ils se préparent à passer le Certificat d'Aptitude à Enseigner l'Aéronautique (CAEA).



Val de Livenne.fr



IntraMuros



Recevez les informations de la commune par mail (sms en cas d'alerte majeure)

Inscription sur val-de-livenne.alertecitoyens.com ou à l'accueil de vos mairies.



France Services

17 rue André Lafon
33820 St-Ciers-sur-Gironde
05 57 32 66 99
franceservices-stciers@cc-estuaire.fr

L'Ensemble Orchestral De Marcillac



« SOUL, FUNK & CO »

L'Ensemble Orchestral De Marcillac (EODM) proposera pour le WE de la Pentecôte (7/8/9 juin) non pas 1, mais 3 concerts dans 3 lieux différents dans le cadre du projet "Soul, Funk & Co". Évidemment, l'un des 3 concerts aura lieu à Marcillac, salle Rémy Etelain; le jour n'est pas encore calé à l'heure d'écrire ces lignes...



Le projet "Soul, Funk & Co" réunit l'EODM, la Chorale de l'Idiot du Village (St Bonnet sur Gironde), des musiciens de musique actuelle (pianiste, guitariste, bassiste) et des chanteuses solistes.

Ne manquez pas ce moment !

L'AGENDA

MAI

samedi 17 mai

Déambulation Marcillac

Rens. Mairie 05 57 32 88 60
mairie@valdelivenne.fr

samedi 24 mai

Déambulation St-Caprais

Rens. Mairie 05 57 32 88 60
mairie@valdelivenne.fr

dimanche 25 mai

Concert des Orchestres

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. CEAE 05 57 32 51 76

JUIN

dimanche 01 juin

Théâtre de l'AJC

Salle D. Lhoumeau - Marcillac
Rens. AJC 06 89 89 30 31

7, 8 ou 9 juin

Concert « Soul, Funk & Co »

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Ensemble Orchestral De Marcillac eodm@zapgillou.fr

du mardi 10 au vendredi 20 juin

Micro-folie Terres d'Estuaire

Salle D. Lhoumeau - Marcillac
Rens. CCE 06 26 92 90 75
micro-folie@cc-estuaire.fr

vendredi 27 juin

Kermesse des écoles

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Ecoles & Les P'tits z'écoliers
lesptitsz ecoliers33@gmail.com

samedi 28 juin

Journée Verte

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Mairie 05 57 32 88 60
mairie@valdelivenne.fr

JUILLET

samedi 5 juillet

BIA - Cérémonie de la réussite

Aérodrome Montendre-Marcillac
Rens. AéroClub Marcillac Estuaire
05 57 32 40 50

AOUT

samedi 9 août

Brocante - Marché nocturne

Salle R. Etelain - Marcillac
Rens. Les P'tits z'écoliers
lesptitsz ecoliers33@gmail.com

OCTOBRE

samedi 25 octobre

Soirée Cabaret

Salle F. Benoit - St-Caprais
Rens. AJC & GDAR de l'Estuaire
07 88 10 70 61

DERNIERE MINUTE !



LES COULEURS

du **NGME** ont fièrement flotté lors du Championnat de France Majorettes - Twirling - Cheerleaders - Fanfares qui s'est tenu à Châlons-en-Champagne en avril. Leurs efforts ont été récompensés par plusieurs podiums bien mérités.

Angélique au Pays de la Dame Blanche

NON CE N'EST PAS LE TITRE

du dernier best-seller ou celui d'un film qui vient de sortir, mais ça pourrait être le début d'une belle aventure.

« **Je n'y connaissais rien et ne savais même pas comment était fait un pied d'asperge** ». C'est le marasme qui gagne la viticulture qui incite Angélique Lalande et son compagnon Arnaud à diversifier leur activité de viticulteurs. Ce sera l'asperge, avec Angélique à la manœuvre. Les premiers plants sont mis en terre en 2019. L'atelier pour traiter les futures récoltes sort de terre dans la foulée au hameau des Souches et son équipement s'implante progressivement en 2020 (avec les aléas liés à la pandémie COVID...) Aujourd'hui l'activité bat son plein. Environ 30 ha de parcelles sont en production sur le territoire et emploient une trentaine de personnes pendant la saison de récolte. La majorité de la production est l'asperge blanche mais il y a aussi la verte et récemment la pourpre. Cette activité saisonnière s'étale habituellement de mi-mars à mi-mai avec des fluctuations liées aux conditions météorologiques, « *mais c'est tous les jours et ça dure pendant 2 mois... c'est intense...* ». En pic d'activité, quasiment 2 tonnes d'asperges, voire plus, peuvent être traitées chaque jour, du ramassage au stockage. Venant des champs les asperges sont prélavées à l'entrée de l'atelier avant d'être traitées, c'est-à-dire, coupées à 22 cm, lavées et triées automatiquement selon des critères de calibrage pré-paramétrés sur la machine, puis stockées en chambre froide en vrac dans des caisses bois de 5 kg. L'atelier de conditionnement prépare ensuite les commandes à destination de la clientèle (supermarchés, épiceries, regroupements, grossistes, revendeurs, coop, marchés). Près de l'atelier, une boutique pour la vente aux particuliers est à l'étude. A la demande, une machine peut éplucher les « dames blanches » qui sont conditionnées en barquette sous film micro perforé.

Avec un management aussi enthousiaste que maîtrisé, mais toujours avec rigueur et bienveillance, la Confrérie de l'Asperge ne pouvait que lui tendre les bras.

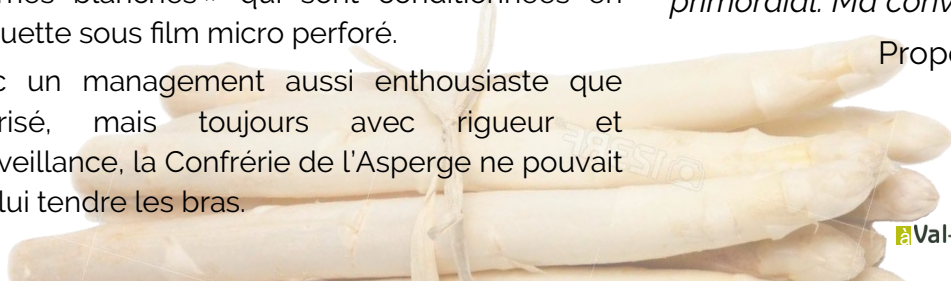


Angélique Lalande, Grand Maître de la confrérie et Jean Nau, son vice-président ©Photo CaMu

L'histoire de la Confrérie débute en 1960, mais voit le jour en 1973 sous la dénomination de *Confrérie des gentilhommes du Vitrezay et des Hauts de Gironde*. En 2009 de nouveaux statuts sont adoptés et elle prend le nom de *Confrérie de l'Asperge du Blayais et des Vins de Tutiac*.

« **J'ai toujours été admirative aux manifestations de la Confrérie**. Mais depuis la pandémie, elle me semblait gagnée par l'apathie et je trouvais ça dommage ». Angélique contacte les membres actifs pour leur faire part de ses projets : ils sont les bienvenus ! L'an dernier, pour la Fête de l'Asperge, elle est intronisée et devient ambassadrice pouvant dès lors rencontrer d'autres Confréries et participer aux diverses manifestations agricoles majeures de la région. « *C'était très très intéressant, j'ai appris tellement de choses sur notre patrimoine, c'était génial !* ». Le 18 octobre 2024, une AG extraordinaire de la Confrérie la promeut Présidente de l'association. « *Je n'y connais rien, j'accepte de faire plein de choses, par contre je vous (les anciens) demande de m'aider, pendant un an il faut que vous soyez à mes côtés* ». Cette année Angélique a beaucoup travaillé avec la CCE « *pour être présente à la Fête de l'Asperge -avec une mascotte à l'effigie de la dame blanche-, mais l'an prochain je veux que la Confrérie soit acteur* ». Aujourd'hui le siège de l'association est à la mairie de Marcillac et un nouveau chapitre s'ouvre. « *Pour moi la Confrérie c'est la transmission de nos valeurs, de nos traditions et des composantes de notre patrimoine. Il faut qu'on transmette nos valeurs aux familles et aux enfants, pour moi c'est primordial. Ma conviction elle est là* ».

Propos recueillis le 22 avril 2025,
mis en texte par Laplume.



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Sylviane VAGILE

SYLVIANE A ÉTÉ CONSEILLÈRE

municipale pendant deux mandats à Saint-Caprais au côté de Philippe Plisson.

Pilier de la chorale « Les Passières », elle a même chanté à bicyclette devant Richard Virenque en 2007 lors d'un départ du Tour du Canton à St-Caprais.

Elle adorait chanter ! Bénévole à la « Goraille » et la fête des vendanges à l'ancienne, elle participait ardemment aux repas qu'organisait son ami Philippe Plisson (la Gerbaude).

La marche et le vélo faisaient partie de ses plaisirs, pour avoir parcouru les chemins de Saint-Jacques et des périple à vélo sur les routes d'Europe.

Croyante, elle s'attachait beaucoup à la vie paroissiale et veillait au bon fonctionnement de son église.

Cueillette de cèpes, jardiner et cuisiner étaient son quotidien, la vie quoi !

Sylviane nous a quittés suite d'une longue maladie.

Gardons son souvenir en tête.

Rémy LUCIDARME

VENU DE SON NORD NATAL

pour fonder une famille, il est sous-directeur puis directeur de grandes enseignes. Mais Rémy s'y ennue, car lui c'est la nature qui lui parle le mieux, plus que les chiffres ou les résultats d'objectifs.

Il devient chef d'exploitation de neuf hectares de vignes bio.

Passionné de cyclisme (il était bon coureur amateur pendant sa jeunesse), c'est tout naturellement qu'il rejoint l'organisation du Tour du Canton. Le bénévolat dans la peau, Rémy fait également partie des piliers du Judo Club Reignacais et du club vététiste de Verdot-Reignac.

Suite à l'arrêt du Président Philippe Labrieux de « Marcillac en Fête », il décide de reprendre le flambeau et crée Festi'Valdelivienne et y associe « La Frairie » de Saint-Caprais. C'est pour lui la suite logique à la fusion des deux communes. C'est une grande déception, car les bénévoles ne le suivent pas et il ressent un manque de confiance. Alors il met tout son dévoué dans le club vététiste.

C'était un garçon dévoué, au service des autres avec un grand sens du collectif.

En février 2025 il a décidé qu'il n'avait plus sa place parmi nous, il nous a quitté en emmenant ses secrets avec lui.

Gardons son souvenir en tête.

ETAT CIVIL

Naissances



Souhaitons la bienvenue aux **5** bébés nés depuis le début de cette année 2025 : **2** garçons à St-Caprais, **1** fille et **2** garçons à Marcillac.

Mariages



2 mariages ont été célébrés : **1** à St-Caprais et **1** à Marcillac.

Décès

GUIRAUD Yoan 19 ans
décédé le 18 octobre 2024 (St-Caprais)

GERARD Jean 94 ans
décédé le 15 novembre 2024 (Marcillac)

POUZET Francine née BARRE 96 ans
décédée le 26 novembre 2024 (Marcillac)

BOUYER Jennifer 46 ans
décédée le 3 décembre 2024 (St-Caprais)

ETCHEBER Nicole née FOULL 70 ans
décédée le 4 décembre 2024 (Marcillac)

PASQUIER Yvonne 97 ans
décédée le 27 décembre 2024 (Marcillac)

PETIT Annie née LACOSTE 84 ans
décédée le 19 janvier 2025 (Marcillac)

VAGILE Sylviane 71 ans
décédée le 20 janvier 2025 (St-Caprais)

LUCIDARME Rémy 42 ans
décédé le 17 février 2025 (Marcillac)

LABRIEUX René 84 ans
décédé le 21 février 2025 (Marcillac)

RAFFENAUD Jean-Michel 71 ans
décédé le 26 février 2025 (St-Caprais)

MOUILLOT René 91 ans
décédé le 25 mars 2025 (Marcillac)

VIÉLET Martine 74 ans
décédée le 28 mars 2025 (St-Caprais)



L'équipe municipale de



Val de Livenne

vous invite à une déambulation conviviale à la découverte des personnalités qui ont marqué l'histoire de nos villages.

Avec l'aimable participation de l'Ensemble Orchestral de Marcillac,
de Crus et Terroirs Académie du Pays Gabaye
et du Photo Club de l'Estuaire dont les œuvres ponctueront nos cheminements.

Marcillac
Sam. 17 mai

Départ à 10h30

Place Jean Faget

Saint-Caprais
Sam. 24 mai

Espace détente
de Ferchaud

Nous clôturerons ce parcours de mémoire collective par un apéritif déjeunatoire convivial
Pour une bonne organisation veuillez vous inscrire une semaine avant au 05 57 32 88 60 ou à mairie.stcaprais@valdelivenne.fr



MUSÉE NUMÉRIQUE



DU 10 AU 20 JUIN

SALLE CULTURELLE DANIEL LHOUMEAU

30 place Paul Jeanty - Marcillac

33860 VAL-DE-LIVENNE

Visite libre, Atelier Micro-Artistes...

Programme bientôt disponible sur
cc-estuaire.fr/se-divertir/culture/micro-folie-terres-destuaire/



Responsable de la publication : Philippe Labrieux

Rédactrice en chef : Lydia Héraud

Participent à l'élaboration de ce journal : La Plume - Les Associations

Conception graphique : Marie-Pierre Barthou Mise en page : Florence Tessier

Crédits photos : Mairie de Val-de-Livenne - Communauté de Communes de l'Estuaire - Associations

Tirage : 1000 exemplaires - Imprimerie Rochelaise groupe lenouvelr